

## **CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU 20 septembre 2024**

Le conseil municipal extraordinaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie le vingt septembre deux mille vingt-quatre, sous la présidence de Madame Viviane TONDELLIER, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 14  
Présents : 14  
Votants : 14

PRESENTS : Mesdames Viviane TONDELLIER, Karine HEURTEUR, Isabelle GARDINIER, Sophie DURAND, Sophie TORDEUR, DUCHAUFFOUR Agathe, Viviane SEGERS  
Messieurs PLASMANS Marc, POUEYTO Pierre-Charles, POLLET Thomas, DUBAT Martial, SEGARD Bertrand, ORCEL Lionel, SIROT Jean

Convocation du 13 septembre 2024

Le conseil municipal désigne Viviane TONDELLIER secrétaire de séance.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité le compte rendu du conseil du 20 septembre 2024

### **I. Rapport annuel du mandataire**

Madame le Maire présente le rapport annuel du mandataire ADTO/SAO concernant l'exercice 2023. Madame le Maire rappelle que la Commune est actionnaire de l'ADTO/SAO et de ce fait, la présentation d'un rapport est obligatoire.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le rapport pour l'année 2023 de la SPL ADTO/SAO, de donner quitus à Madame le Maire pour l'année 2023 et d'autoriser Madame le Maire à signer la présente délibération.

La séance est levée à 20h15

Prochain conseil municipal : 04 Novembre 2024 à 20h00